



UN PARCOURS D'EXCEPTION
UNE PAROLE DE RESISTANCE

lecture en public par Yves MUGLER
textes choisis, extraits de *Souvenirs et solitude*

JEAN ZAY

LE DESTIN TRAGIQUE D'UN HOMME EXTRAORDINAIRE

PREMIER PRISONNIER POLITIQUE DU RÉGIME DE VICHY
MORT CIVILEMENT EN 1940 - ASSASSINÉ LÂCHEMENT EN 1944

Les textes rédigés par Jean Zay au cours de sa captivité témoignent de la force morale et de la hauteur de vue du plus jeune ministre de l'Éducation nationale de tous les temps.

Humaniste convaincu, Jean Zay fut un homme brillant, dont les écrits et les paroles restent d'une pertinence absolue. Génie politique, il fut prolifique en réformes et en créations qui marquent encore notre XXI^e siècle.

La parole de cet homme épris de justice, qui œuvra très tôt pour défendre la laïcité – interdisant toute forme de propagande politique ou confessionnelle à l'école, et tout prosélytisme – est devenue aujourd'hui une référence nécessaire pour les nouvelles générations...

“ Je pars plein de bonne humeur et de force. Je n’ai jamais été si sûr de mon destin et de ma route. J’ai le cœur et la conscience tranquilles. Je n’ai aucune peur. J’attendrai, comme je le dois, dans la paix de ma pensée, l’heure de vous retrouver tous. ”



INTENTION DE LECTURE

GENÈSE

Le 27 mai 2015, la «panthéonisation» de Jean Zay a contribué à raviver sa mémoire et, simultanément, réveiller de vieilles crispations anti-républicaines, plus particulièrement dans les milieux d'extrême droite...

Lorsque la Ligue des Droits de l'Homme de Châteaurenard m'a proposé de travailler sur ce projet de lecture, j'y ai vu l'occasion de (re-)mettre en lumière le brillant homme politique et l'écrivain remarquable que fut Jean Zay...

Je tenais également à faire entendre et résonner cette parole vivante – à voix haute – dans l'époque confuse que nous traversons, où, plus que jamais, il devient nécessaire de se souvenir pour ne pas oublier que sans justice ni courage il n'existe pas de liberté.

CHOIX DES TEXTES

De la somme considérable des écrits que Jean Zay rédigea en prison, j'ai choisi de centrer cette lecture sur une partie de la correspondance qu'il entretenait avec sa femme – dès le premier jour de son arrestation – et sur des passages significatifs de son grand livre *Souvenirs et solitude*.

En conservant la chronologie des écrits – et le fil des événements – nous revivons les moments marquants de la vie de ce prisonnier politique hors du commun, qui, animé par une confiance éperdue de justice et en dépit des conditions absurdes de son emprisonnement, parvint grâce à l'écriture à hisser sa dignité et son destin d'Homme dans l'Histoire.

J'ai souhaité placer l'auditeur, à son tour, dans la position particulière du témoin : témoin de l'absurdité politique et de ses ravages... témoin du courage d'un homme qui a su résister et combattre la plus terrible injustice, pour gagner sa liberté.

C'est la méditation, intensément personnelle et magnifiquement écrite, du prisonnier.

SCÉNOGRAPHIE

Un homme, seul, dans sa cellule, écrit à son épouse et nous fait partager ses réflexions au jour le jour, avec beaucoup de lucidité, de sérénité et parfois même d'humour.

Pour rester fidèle aux écrits de l'auteur et placer l'auditeur au plus près de sa parole, il m'a semblé essentiel que cette lecture soit réalisée de façon brute, dans une scénographie volontairement minimaliste, dépouillée de tout artifice, à l'image de la prison.

L'AMBIANCE SONORE

Au-delà des mots eux-mêmes, il y a les transferts du prisonnier... l'annonce du verdict à la radio... Mais chaque fois, nous restons enveloppé dans le silence carcéral qui suinte à travers les murs de la cellule, dans le ronron de la prison, avec ses bruits de verrous, de pas dans les couloirs, de plaintes sourdes...

Parfois, la musique vient ouvrir l'espace, un peu, comme une respiration.

Cette lecture, initiée par François Otto en souvenir du ligueur Jean Zay, a été interprétée pour la première fois le 21 novembre 2015 à la Médiathèque Isidore Rollande de Châteaurenard pour la Ligue des Droits de l'Homme.



SOUVENIRS & SOLITUDE

AVEC LES ÉCRITS DE PRISON DE JEAN ZAY, NOUS ENTRONS DANS LA VIE DU PREMIER PRISONNIER POLITIQUE DU RÉGIME DE VICHY

Jean Zay ne témoigne pas seulement de ce qu'il a connu au temps où il était ministre ; il témoigne, au présent, de ce qu'il vit dans sa cellule : la solitude, bien sûr, mais aussi la prison au quotidien.

Grâce à la correspondance quotidienne qu'il a entretenue avec son épouse Madeleine, mais aussi à travers de nombreux extraits de son grand livre *Souvenir et solitude*, Jean Zay nous offre le témoignage remarquable d'un homme attachant, éblouissant de talent, de finesse et d'intelligence, mais attentif et sensible, profond parfois, qui, victime d'une persécution totalement inique, vit cette injustice dans la sérénité du juste, au fil interminable des jours et des nuits de sa prison.



© Suzanne Nagy



Les écrits de prison de Jean Zay constituent le témoignage poignant d'un homme injustement condamné, privé de liberté et de tout recours, mais qui résiste avec un espoir inaltérable, en dépit de la souffrance et du désarroi, évoquant la « solitude » du prisonnier avec les souvenirs de sa vie, si active en politique.

EXTRAITS

Lettre à Madeleine et à son père, 6 octobre 1940

Je n'ai pas pu vous écrire avant-hier, ni hier. J'ai supporté physiquement le coup qui vient de m'être porté, mais j'avais besoin de reprendre mes esprits, mes sens, ma raison. Ce qui m'est arrivé, ce dont je suis victime, ce pour quoi on veut me faire l'honneur du martyr, vous l'avez compris, deviné. Sans même avoir assisté à l'audience, à la condamnation, vous en savez le sens, la portée, la signification, les raisons. Je suis condamné à une peine politique, qui n'a jamais été appliquée depuis la Commune et dont personne ne se souvenait plus. Les juges m'ont infligé une peine qu'on épargne à des assassins, à des traîtres, et qui n'a même pas encore été demandée pour ceux qu'on accuse d'être responsables de notre défaite militaire. Du même coup, tout est devenu clair.

Comment ne serais-je pas plein de sérénité ? Mon innocence s'accroît de la fierté de souffrir pour ce que je suis, pour ce que je représente, pour ce que j'ai été, pour ce que je puis être encore. Je serai digne de mon Destin.

27 janvier 1941

En tournant dans ma cour, je guette les bruits de la vie, évocateurs de réalités invisibles, mais proches, car, au delà de mon mur et du chemin de ronde qui le borde, c'est – à vingt mètres peut-être – une ruelle populeuse et la place Desaix. Une porte qui se ferme, un pas sur le pavé, une carriole grinçante, les clameurs des gosses au sortir de l'école, autant de rêves indistincts. Bruits de coulisses : la vie est devenue pour moi un bruit de coulisses...

Ainsi l'existence continue sans moi, indifférente et machinale. Cette sensation est une des plus cruelles pendant les premiers mois de prison. Elle est un avant-goût de la mort, puisqu'elle nous révèle le peu de place que nous tenions, et que rien ne sera changé sous le soleil quand nous aurons disparu. Puissante leçon d'humilité. Aussi se transforme-t-elle bientôt en un grand bénéfice moral. La prison nous apprend que nous pouvons nous passer du monde et que, plus facilement encore, le monde peut se passer de nous.

5 mars 1941

Je suis autorisé à recevoir des livres, à condition toutefois qu'ils aient obtenu le visa du directeur. Celui-ci les retient régulièrement, moins pour son contrôle que pour son plaisir. Je n'y voit pas d'inconvénient. Seulement, M. le Directeur a la lecture lente... J'ai dû lui écrire récemment pour réclamer Mes prisons de Joseph Caillaux, qu'il gardait depuis près d'un mois et demi. Le livre me parvint enfin. Je le feuillette et j'y trouve cette citation : « Une bastille est une maison solidement bâtie, hermétiquement fermée et diligemment gardée, où toute personne, quels que soient son rang, son âge, son sexe, peut entrer sans savoir pourquoi, rester sans savoir combien, en attendant d'en sortir sans savoir comment. »

C'est peut-être elle qui a rendue si longue la méditation directoriale.

26 avril 1941

J'ai commencé cette semaine une aventureuse entreprise : cultiver les quelques mètres carrés de ma cour. Piétiné depuis un siècle et demi par la lente promenade des détenus, tassé sous les sabots, le sol est devenu d'une incroyable dureté. Il faudrait une pioche et je n'ai qu'une bêche disjointe. Quand sous la croûte résistante et qui vole en petits éclats, j'ai retrouvé la terre comme un trésor caché, j'en retire une quantité surprenante de cailloux. Je n'ai pas de râteau et j'égalise les plates-bandes à la main ; je n'ai pas d'arrosoir et j'arrose avec une bouteille. Mon jardin sera celui de Lilliput, mais je frémis d'espoir à l'idée de faire pousser quelque verdure qui me rafraîchira les yeux.

QUI EST JEAN ZAY ?

Avocat en 1928, jeune député radical du Loiret en 1932, il est réélu en 1936. Nommé à 32 ans ministre de l'Éducation nationale et des Beaux-Arts dans le gouvernement du Front populaire, il démocratise et modernise le système scolaire français et favorise l'accès de tous à la culture.

Jean Zay, l'homme qui...

- inventa le Festival de Cannes, mit sur pied les Grands Prix nationaux du cinéma et soutint la naissance de la Cinémathèque française,
- forgea la Réunion des théâtres lyriques nationaux, rénova la Comédie-Française, nationalisa les théâtres antiques d'Orange et de Vienne,
- créa le Musée de l'Homme, le musée d'Art moderne, le musée des Arts et Traditions populaires, le musée de la Marine, le musée des Travaux publics, le musée des Monuments français et le palais de la Découverte,
- proposa un statut de l'architecte et du droit d'auteur,
- œuvra pour la rénovation de la Bibliothèque nationale, la restauration du château de Versailles, de la cathédrale de Reims, et fit sauvegarder en 1939 les chefs d'œuvres du Louvre et du Prado, les vitraux de Notre-Dame de Chartres, de Reims, de Troyes, de Metz et de la Sainte-Chapelle ; les œuvres d'art de Saint-Séverin, de Saint-Etienne-du-Mont, de Saint-Sulpice, du Panthéon,
- conçut l'ENA et le CNRS,
- façonna l'Éducation nationale moderne, démocratisée et ouverte sur la cité, avec ses trois degrés primaire-secondaire-supérieur, préfigurant la réforme du collège unique de 1975,
- mit en place l'obligation scolaire jusqu'à 14 ans et les classes d'orientation, et instaura l'heure quotidienne d'éducation physique et le brevet sportif,
- interdit les propagandes politiques et confessionnelles dans l'enseignement public,
- promut la Médecine préventive, la création de l'ONISEP, du CROUS, et des bibliobus,
- créa 225 postes de professeurs et 5000 postes d'instituteurs, pour atteindre l'objectif d'un maximum de 35 élèves par classe,
- favorisa l'expérimentation, la pédagogie novatrice et la méthode active au détriment de la parole d'autorité...



© AFP

Jean Zay, c'est aussi cet homme qui remit sa démission de ministre le 10 septembre 1939 :

« Monsieur le Président,

La loi sur l'organisation de la Nation en temps de guerre dispose que les membres du gouvernement, chargés de la direction de la guerre demeurent en fonction. Âgé de trente-cinq ans, je n'entends pas bénéficier de cette disposition et désire partager le sort de cette jeunesse pour laquelle j'ai travaillé de mon mieux au gouvernement depuis plus de trois ans. »

Le lendemain, la guerre éclate, Jean Zay est affecté sur le front de Lorraine.

Il fait la guerre jusqu'en juin 1940, avant d'être convoqué par le gouvernement à Bordeaux...

LE MINISTRE ASSASSINÉ

Jean Zay : né en 1904, mort en 1940... assassiné en 1944 !

LE PIÈGE DU MASSILIA

En 1940, c'est la déroute. Le gouvernement français rejoint Bordeaux et envisage un départ vers les colonies d'une partie des institutions. Il réquisitionne le Massilia, un paquebot qui embarque des parlementaires pour constituer un nouveau gouvernement en exil. À la dernière minute, Pétain renonce à quitter la France... Les occupants du Massilia – dont Edouard Daladier, Georges Mandel, Pierre Mendès France, Pierre Viénot, Alex Wiltzer et Jean Zay – sont aussitôt transformés en « fuyards » par la dictature qui s'installe, et qui entend faire la chasse à la résistance républicaine. Jean ZAY est arrêté à Rabat le 16 août 1940 et transféré à la prison militaire de Clermont-Ferrand.



UN PROCÈS POLITIQUE, TRUQUÉ

Après une instruction à charge, pendant laquelle la presse aux ordres de Vichy se déchaîne, Jean Zay est jugé par le même Tribunal militaire qui a condamné à mort le général de Gaulle. Après un simulacre de procès, il est condamné à la déportation et à la dégradation militaire : la même peine que celle de Dreyfus, jamais prononcée depuis. Pour les quatre inculpés, les peines suivent une étrange gradation alors que le motif d'inculpation est le même. Mendès France, juif, secrétaire d'État du Front populaire, est condamné à six ans de prison ferme. Viénot, sous-secrétaire d'État de Léon Blum, d'une vieille famille catholique de droite, est condamné à huit ans avec sursis. Wiltzer, simple député modéré et catholique, bénéficie d'un non-lieu.



© Archives nationales

LA DÉTENTION

Après quatre mois passés à la prison militaire de Clermont-Ferrand, Jean Zay est transféré, en décembre 1940, au Fort Saint-Nicolas, prison militaire de Marseille : placé au secret, sans lumière et sans feu, il tombe malade. Le 7 janvier 1941, il est transféré à la maison d'arrêt de Riom, où il est traité comme un détenu de droit commun. Grâce à son avocat, Alexandre Varenne, il obtient le droit de recevoir des visites de sa famille et, avec autorisation spéciale, de ses amis. Mais ce régime est durci à plusieurs reprises, en particulier en septembre 1943, après l'évasion du général de Lattre de Tassigny, puis en avril 1944.



© Suzanne Nagy

L'ASSASSINAT

Le 20 juin 1944, trois miliciens se faisant passer pour des résistants, conduisent Jean Zay dans les bois de Cusset, près de Vichy, où ils l'abattent froidement avant de dissimuler son corps dans un ravin... Il faudra attendre mars 1948 pour que Charles Develle, un des assassins, soit arrêté : il avouera l'assassinat et en révélera les circonstances. Le corps de Jean Zay pourra être ainsi identifié.



© Olivier Verchière

Yves Mugler, Speaker professionnel depuis 1982, exerce en tant que comédien Voix-Off pour la Radio, la Télévision et les sociétés de productions audiovisuelles.

Spécialisé dans le commentaire et la narration, il a interprété de nombreux commentaires pour des films documentaires et divers contenus multimédia, dont des programmes pédagogiques audiovisuels.

Il a également interprété une centaine de livres audio et se produit régulièrement dans le cadre de lectures en public, entre autres pour les Amis de Jean Proal, Bonheurs de lecture, la Ligue des Droits de l'Homme...

www.yvesmugler.com

RETOURS

À l'unanimité la prestation de Yves MUGLER, avec une respectueuse écriture, sa mise en scène sobre, et surtout son interprétation, ont conquis le très nombreux public présent. Public dont certains, connaissant le parcours de Jean ZAY, ont découvert encore une source complémentaire à son oeuvre, et pour d'autres, la rencontre d'un Homme Véritable qui leur était inconnu. Le but recherché était atteint au delà de nos espérances. C'est un spectacle vivement recommandé.

François Otto, Section LDH Nord-Alpilles

Yves Mugler, par le choix minutieux et lumineux dans l'œuvre épistolaire de Jean Zay a su recréer l'atmosphère historique de cette période trouble et entraîner le public dans la pensée intime du grand humaniste que fut Jean Zay.

La construction maîtrisée des séquences, entrecoupées d'intermèdes sonores, la sobriété et la justesse du ton ont contribué à faire de cette lecture un moment intense et émouvant.

Lourdes Segura, directrice de la médiathèque Isidore Rollande de Châteaurenard

TARIFS

PRIX DE LA REPRÉSENTATION

400,00 € TCC (TOUTES CHARGES COMPRISES)

Salaire payable en cachet artistique (intermittence spectacle) via le GUSO.

Inscription et déclaration en ligne sur : <https://www.guso.fr>

DÉFRAIEMENTS

Trajet AR depuis Courthézon (Vaucluse) :

- en voiture : 0,8 €/km

- en train au départ d'Avignon : 1 billet TGV 2^{ème} classe

Hébergement à prévoir sur place en fonction de l'heure de la représentation, de la distance et du nombre de représentations.

FICHE TECHNIQUE

DURÉE DE LA LECTURE

60 minutes + échanges avec le public

ÉQUIPE

1 comédien

ACCESSOIRES

- 1 table (ou 1 pupitre de lecture)
- 1 chaise (ou 1 tabouret haut)
- 1 lampe de bureau (ou liseuse)

SONORISATION

Pour les salles sans sonorisation :

La lecture sera faite dans une version non sonorisée, en voix seule.

Pour les salles avec sonorisation :

- 1 microphone serre-tête HF
- 1 récepteur HF en régie
- 1 connection audio RCA-Femelle ou Jack-Femelle Ø 3,5mm.
- diffusion audio : fichiers MP3 / USB

INSTALLATION

Temps de mise en place : 60 minutes

Temps de démontage : 30 minutes